



LYCEE PROFESIONNEL AGRICOLE
150 route de la Mairie – 74130 CONTAMINE SUR ARVE
Téléphone : 04.50.03.62.01 – FAX : 04.50.03.68.90
web : www.epl.contamine.educagri.fr
Mel : epl.contamine@educagri.fr

● DEMANDE PREALABLE A LA CANDIDATURE

Cette fiche est à retourner à l'adresse ci-dessus, et de manière obligatoire notamment pour toutes les filières hippiques (CAPA, BEPA, BAC PRO) avant le **10 avril 2009** (le cachet de la poste faisant foi) Un avis provisoire sera formulé à titre indicatif par l'équipe pédagogique afin de renseigner le candidat au vu de son profil sur l'opportunité de sa demande d'affectation au sein de l'établissement et ainsi favoriser la hiérarchisation des voeux sollicités, lors des procédures d'affectation académiques informatisées (PAM et AFFELNET). **Cet avis ne peut en aucun cas être considéré comme une promesse d'admission.**

N.B Les candidats des filières CAPA et BEPA Hippique seront convoqué aux tests techniques qui auront lieu
Les lundi 04 et mardi 05 mai 2009

Toute demande préalable d'inscription doit obligatoirement être accompagnée des pièces suivantes :

- 1 enveloppe timbrée au tarif dépassant 50 g
- Copies des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours
- 1 lettre de motivation précisant le projet de formation et professionnel de l'élève
- Copie du dernier Galop obtenu pour les filières Hippiques uniquement (CAPA Soigneur d'Equidés, BEPA Activités Hippiques, Bac Pro Production du Cheval)

Je soussigné(e) M..... (père, mère, tuteur légal)
responsable légal de l'élève : (Nom, Prénom)
Adresse complète : (n° , bat, rue...)
Code postal : Localité :
Profession du père : Portable Personnel Tel Prof.....
Profession de la mère : Portable Personnel..... Tel Prof.....

Souhaiterait avoir un avis concernant la recevabilité de la candidature potentielle de mon enfant/pupille, à l'entrée en classe de ⁽¹⁾ :

- 4^{ème} de l'Enseignement Agricole) **ATTENTION** : pour la classe de 4^{ème}, le candidat doit être
- 3^{ème} de l'Enseignement Agricole) âgé de **14 ans révolus au 31 décembre 2009.**
- Certificat d'Aptitude Professionnelle **Soigneur d'équidés**
- Brevet d'Etudes Professionnelles **Activités Hippiques / Soigneur Aide Animateur**
- Seconde professionnelle **Productions Animales**
- Seconde professionnelle **Aménagement**
- Baccalauréat Professionnel **Travaux Paysagers**
- Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole **Productions Animales**
- Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole **Production du Cheval**

En qualité de⁽¹⁾ : INTERNE ½ PENSIONNAIRE EXTERNE

Pour mon fils, ma fille, ma pupille, ⁽¹⁾
Nom..... Prénom.....
Né (e) le..... à..... actuellement en classe de.....
Etablissement scolaire fréquenté :
Adresse complète :
Téléphone : Fax :
Fait le à..... Signature du responsable légal :

• PROCEDURE POUR L'ENREGISTREMENT DE LA CANDIDATURE

• A / RAPPEL DES PROCEDURES A RESPECTER POUR LES CANDIDATURES POST 3EME ET POST BEPA ET CAPA .

- **1°/ Après nous avoir renvoyé la demande préalable à la candidature** et reçu une réponse à titre indicatif, afin de vous aider à hiérarchiser les vœux d'orientation et d'affectation scolaire de votre enfant,
- **2°/ Vous devez OBLIGATOIREMENT activer une des procédures suivantes par le biais de l'établissement d'origine de l'élève, en respectant les diverses échéances et étapes :**

- **Pour une admission en classe de CAPA, BEPA ou Seconde Professionnelle (vers BAC PRO en 3 ans) :** la procédure « **PAM** » (Procédure d'Affectation Multicritériée)

Echéance : Date limite de retour de la fiche de candidature dans l'établissement d'origine :
le vendredi 22 mai 2009

- **Pour une admission en classe de Bac Pro :** la procédure « **AFFELNET** » (Procédure d'Affectation par le Net)

Echéance : Date limite de retour de la fiche de candidature dans l'établissement d'origine :
le jeudi 30 avril 2009

- **NB : Ces deux applications informatisées** sont à effectuer obligatoirement par **l'établissement d'origine de l'élève, qu'il soit Etablissement Public, Privé sous contrat ou hors contrat, situé dans l'Académie de Grenoble ou hors Académie de Grenoble**, à partir des indications précisées sur le site de l'Académie de Grenoble à l'adresse internet suivante :

- www.ac-grenoble.fr/cio

- **A l'issue de la saisie sur Internet** de la candidature de l'élève, **l'établissement d'origine doit éditer une attestation de saisie individuelle au nom de votre enfant**, ce document doit être conservé par l'établissement car ce dernier fait foi en cas de litige, étant entendu qu'il relève de la responsabilité du chef d'établissement d'origine de mettre en oeuvre les diverses procédures d'affectation pour ses élèves. A ce titre, nous conseillons vivement aux familles de demander une copie de cette attestation de saisie, en particulier pour les familles dont les enfants sont scolarisés dans le Privé et/ou hors Académie de Grenoble.

NB : En cas de difficultés à effectuer ces procédures, nous recommandons aux personnels de l'établissement d'origine de se rapprocher de l'Inspection Académique de Haute Savoie aux coordonnées suivantes :

Inspection Académique de Haute Savoie
Division des élèves
Cité Administrative
7 rue Dupanloup
74040 ANNECY CEDEX
Tel : 04.50.88.41.58

ATTENTION : AUCUNE DEROGATION NE POURRA ETRE EFFECTUEE. LE NON RESPECT DE CES PROCEDURES INVALIDERAIT LA CANDIDATURE DE L'ELEVE

• B / RAPPEL DES PROCEDURES A RESPECTER POUR LES CANDIDATURES EN CLASSE DE 4ème, 3ème ET PAR APPRENTISSAGE .

Pour une admission en classe de 4ème ou 3ème Enseignement Agricole :

Les procédures sont internes à notre établissement. Vous recevrez par conséquent une réponse à la présente fiche de Demande préalable dûment accompagnée des documents sollicités, après que le dossier de votre enfant ait été étudié par la commission pédagogique de recrutement .

Pour les formations en apprentissage :

Les formulaires spécifiques aux formations dispensées sont à demander directement au :

04 50 03 91 03.